

Grenelle de la mer : les proposition de la fondation Hulot

7 mai 2009

A l'occasion du lancement du Grenelle de la mer, la Fondation Nicolas Hulot publie un « pacte marin pour une pêche durable ». Ce document propose plusieurs pistes de réforme pour mieux protéger les écosystèmes marins :

- Protéger 30% du domaine maritime français d'ici 2020

Les pays de l'Union européenne doivent établir des aires marines protégées (AMP) sur au moins 10% de leur espace maritime d'ici à 2012. Pourtant, à ce jour, moins de 0,1% de l'espace maritime français est protégé. Une politique de conservation passe également par une meilleure planification des territoires de pêche. Cela doit se traduire par la création d'Unités d'Exploitation et de Gestion Concertée (UEGC) qui permettront de créer une feuille de route pour valoriser au mieux les espèces marines, maintenir la productivité biologique et créer des emplois dans le secteur de la pêche.

- Améliorer la commercialisation des produits de la pêche

La Fondation Nicolas Hulot est favorable à la certification des produits issus d'une pêche « durable ». Elle prend comme exemple le label MSC, créé par le Fonds mondial pour la nature (WWF) et la société Unilever, qui suit le cahier des charges de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et garantit une gestion durable des pêches.

- **Créer un ministère qui « concentre les politiques en lien avec la mer »**. Cet organe aurait notamment pour fonction de faire respecter les recommandations des scientifiques lors de l'attribution des quotas de pêche.

- Encadrer les prix pour compenser la baisse des captures, indispensable à la préservation des stocks de poissons, et assurer aux pêcheurs un salaire minimal.

- Renforcer l'interdiction des aides à la modernisation des navires pour réduire la surcapacité des techniques de pêche.

- Généraliser les quotas de pêche individuels transférables (QIT) pour mettre un terme à la « course aux poissons ». Ce système d'échanges de quotas permet notamment d'allonger la période de pêche de certaines espèces et implique directement les pêcheurs dans le processus de contrôle.

- Renforcer la connaissance des écosystèmes marins, notamment en intégrant l'approche écosystémique dans les programmes des grandes écoles et des universités.

Dans son « pacte marin », la Fondation Nicolas Hulot dresse également la liste des produits de la mer (poissons, coquillages, crustacés) qu'il faut privilégier pour une consommation responsable.

[Le document](#)